

CONCOURS : RH-SC-14(25) – POSTE SYNDIQUÉ – SCFP
AVIS EXTERNE
CONCIERGE ÉLÉMENTAIRE TEMPORAIRE

Poste : Concierge élémentaire temporaire

Date d'entrée en fonction : Dès que possible jusqu'à avis contraire

Pourcentage d'affectation : 40 heures/semaine; (12 mois/année)

Horaire de travail : du lundi au vendredi (de 6 h à 14 h 30)

Lieu : École publique Pavillon-de-l'Avenir

Taux horaire : 31,82 \$

Sommaire des responsabilités :

Sous la supervision de la direction d'école appuyé du gérant de l'entretien, le concierge exécute les travaux d'entretien ménager ainsi que les travaux d'entretien des terrains de l'école et de l'édifice qui lui sont assignés afin d'assurer un milieu propre, sûr et sain.

Exigences et qualifications :

- Diplôme d'études secondaires de l'Ontario;
- 3 ans d'expérience dans un domaine connexe;
- Réussite d'un test de compétences.

Compétences :

- Habileté à organiser son travail;
- Être en mesure de superviser du personnel au besoin;
- Capacité à faire la synthèse de directives écrites ou orales;
- Capacité de préparer des rapports écrits;
- Habileté de s'adapter facilement à des changements d'horaire;
- Bonnes compétences en communication, en informatique et des logiciels de Microsoft;
- Connaissances pratiques de l'équipement, des installations, des matériaux, des méthodes et des procédures de travail;
- Habileté de faire de la réparation;
- Habileté à se plier, s'étirer, se pencher, s'étendre, grimper et déplacer des poids lourds;
- Habileté dans l'utilisation d'une variété d'équipement d'entretien, de déménagement, d'outils;
- Habileté à effectuer des réparations mineures;
- Capacité à travailler à l'extérieur de l'édifice dans des intempéries;
- Capacité à opérer l'équipement de conciergerie et d'entretien;
- Habileté de travailler en hauteur, dans des espaces restreints, de monter des échelles et dans l'entretien des installations;
- Habileté à lever, pousser et déplacer de l'équipement.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une copie de leur curriculum vitae par l'entremise de notre site Web avant **12 h le 9 décembre 2025** à l'attention de :

Monsieur Eric Despatie
Directeur des ressources humaines
296, rue Van Horne, Sudbury (Ontario) P3B 1H9
Tél. : (705) 671-1533

Nous remercions tous les candidats et toutes les candidates, mais nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Francine Vaillancourt, présidente

Carl Dussault, directeur de l'éducation

En vertu du règlement 521/01 tel qu'amendé par le Règlement 322/03 et de la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord, tout membre du personnel doit fournir un relevé de ses antécédents criminels avant d'entrer en fonction. Si on vous invite à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptations particulières. Les renseignements communiqués seront traités avec respect et confidentialité.

Le Conseil scolaire du Grand Nord encourage l'égalité d'accès à l'emploi.